

## NOTE D'INFORMATION N°5

### DISPOSITIF PHARE

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que le programme pHARe (plan de prévention du Harcèlement à l'école) est un dispositif national qui veille à la mise en place d'un climat serein et adapté à l'épanouissement des élèves.

Dans ce cadre-là, au cours de l'année scolaire, tout élève est susceptible d'être reçu en entretien individuel par l'un des membres de l'équipe pHARe afin de contribuer, par ses suggestions, à l'amélioration de la situation d'un camarade. Il s'agit d'entretiens brefs et peu nombreux.

Sur la circonscription de Langeais, pour l'année 2022-2023, cette équipe se constitue de deux directeurs d'école, une infirmière scolaire, deux conseillères pédagogiques et un Inspecteur.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site du Ministère de l'Education Nationale :

<https://www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement/phare-un-programme-de-lutte-contre-leharcèlement-l-ecole-323435>

Cordialement,  
L'équipe pHARe de la circonscription de Langeais